

ÉDUCATION & CULTURE SAINTE-THÉRÈSE

Non scholae, sed vitae discimus | Nous n'apprenons pas pour l'école, mais pour la vie

A Ozoir la Ferrière, le 31 mai 2024

Aux parents d'élèves de classe de 3^{ème}

Circulaire N° 2023-24-124 : Fin de l'année scolaire 2023/2024

Madame, Monsieur,

En cette fin d'année scolaire, vous êtes amené à prendre une décision sur l'iPad de votre enfant, qu'il nous quitte ou qu'il reste l'an prochain :

- Vous pouvez rendre l'iPad, sa coque, le chargeur et le câble de marque Apple en parfait état de fonctionnement. Si l'iPad rendu est défectueux ou cassé, vous devrez vous acquitter de la franchise casse d'un montant de 160 euros par chèque à l'ordre de l'AGEC Sainte-Thérèse. Cette restitution aura lieu le 02/07 après l'épreuve de Sciences du Brevet.

OU

- Vous pouvez acheter la tablette par anticipation, pour 106 € correspondant à l'option d'achat. Une nouvelle facture sera éditée par le service comptabilité.

Si votre enfant poursuit sa scolarité au lycée au Campus, vous serez prélevé sur votre compte s'il s'agit de votre option de règlement, sinon veuillez adresser, au service comptabilité, un chèque à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse.

Si votre enfant quitte l'établissement, veuillez adresser, au service comptabilité, un chèque à l'ordre de l'AGEC Sainte Thérèse.

A réception de votre paiement, je lèverai les restrictions de l'iPad, supprimerai le package applicatif, et le sortirai de notre stock. Vous en deviendrez pleinement propriétaire. Votre enfant devra alors vérifier qu'il a bien sauvegardé tous ses documents. Il pourra alors réinitialiser sa tablette.

Nous nous réservons le droit de bloquer la vente de l'iPad si vous n'êtes à jour des frais de scolarité ou des frais annexes.

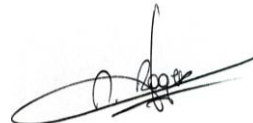
Pour les enfants qui restent au lycée au Campus, veuillez noter que la tablette alors acquise en fin de 3^{ème} ne pourra être utilisée pédagogiquement au lycée. Un nouveau contrat de mise à disposition d'un iPad se mettra en place à la rentrée 2024 pour ses années lycées.

Attention : Pour les élèves qui nous quittent, les comptes Google@ECST et Apple@ECST seront supprimés le 08/07. Votre enfant doit donc sauvegarder ses documents sur un cloud personnel ou sur un ordinateur avant cette date.

Dans un souci de service d'éducation.



Gilles DUPONT
Chef d'établissement second
Degré, Coordinateur



Mathieu ROGER
Chargé du projet Light'n'Smart



Éducation & Culture Sainte-Thérèse - Établissement d'enseignement privé sous contrat d'association avec l'Etat

📍 **Campus OUEST** (école & niveau 6^{ème})
6 avenue de la Doutré, 77330 Ozoir-la-Ferrière

📍 **Campus EST** (collège & lycée)
Avenue Érasme, Rond-point de l'Europe, 77330 Ozoir-la-Ferrière

Contact par téléphone au 01 64 43 10 00 ou par mail à contact@ecst.org
AGEC Sainte-Thérèse - SIRET 784 989 568 00034 - APE 8531 Z - Suivez notre actualité sur [ecst.org](https://www.ecst.org)  